

Date de convocation et d'affichage : jeudi 5 mars 2026

Quorum à : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le DIX du mois de MARS à 20 HEURES, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur **MOURIER Nicolas, Maire**.

Étaient présents : Monsieur **MOURIER Nicolas, Maire** ;

Mesdames **DELAPORTE Monique** et **MARTINEAU Anita**, et Messieurs **LEDUC Bruno** et **PONTONNIER Pascal, adjoints** ;
HENRY Arnaud, conseiller délégué ;

Mesdames **GAUCHER-LOISEAU Élodie**, **GUÉRIN Françoise**, **HILDYARD Coraline**, **LÉON Brigitte**, Messieurs, **CHAUFOUR David**, **LEBOUC Janick** et **RAMAUGÉ Christophe**, **conseillers municipaux** ;

Absents excusés : de **MARNHAC Xavier** (donne pouvoir à **MOURIER Nicolas**), **LÉON Brigitte**, **RENOU Marinette** (donne pouvoir à **LEDUC Bruno**) et **GUÉRANGER Vincent**

Absents : **FAGault Pauline**, **GAILLAT Mathilde** et **SEVAULT Amélie**

Secrétaire : **HENRY Arnaud**

Membres : en exercice : 19 présents : 12 votants : 14 (dont 2 pouvoirs)

- ➔ Validation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026
- ➔ DCM 2026-009 – Convention de gestion des déchets du site archéologique avec le département de la Sarthe
- ➔ DCM 2026-010 – Autorisation au Syndicat Mixte du Val de Loir (SMVL) pour la signature d'une convention avec ALCOME dans le cadre de la filière REP des produits du tabac
- ➔ DCM 2026-011 – Convention de remboursement à la communauté de communes Sud Sarthe - Opération programmée d'amélioration de l'habitat « Sud Sarthe »

Informations du maire et comptes-rendus des commissions

Questions diverses

OUVERTURE DE LA SEANCE ET ORDRE DU JOUR

Si le quorum est atteint, monsieur le maire ouvre la séance, un secrétaire de séance est désigné.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 JANVIER 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2026 (et les remarques éventuelles), qui ont préalablement été envoyés à chaque conseiller, est soumis à approbation.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

Résultat du vote : Pour : 14 (dont 2 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°1 : DCM 2026-009 – Convention de gestion des déchets du site archéologique avec le département de la Sarthe

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le renouvellement de la convention de partenariat avec le Département de la Sarthe pour l'année 2026 relative à la gestion des déchets produits par les visiteurs du site archéologique des Prairies de Cherré, situé sur l'Espace Naturel Sensible d'Aubigné-Racan. Propriétaire du site, le Département en assure la gestion et l'animation. Dans ce cadre, la commune s'engage à assurer le transfert des déchets rassemblés sur le parking du site, à raison d'environ 74 interventions annuelles (un passage hebdomadaire en période hivernale et deux passages hebdomadaires en période estivale). En contrepartie de cette mission, le Département versera à la commune une subvention forfaitaire de 1 591 EUR TTC pour l'année 2026.

Le conseil municipal approuve les termes de cette convention, accepte le versement de la subvention correspondante et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document afférent.

Aucune observation n'a été formulée par les membres du conseil.

Résultat du vote : Pour : 14 (dont 2 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°2 : DCM 2026-010 – Autorisation au Syndicat Mixte du Val de Loir (SMVL) pour la signature d'une convention avec ALCOME dans le cadre de la filière REP des produits du tabac

Le conseil municipal examine la mise en place d'un dispositif national visant à réduire la présence des mégots de cigarettes dans l'espace public, dans le cadre de la filière à responsabilité élargie des producteurs instaurée par la loi AGECE. L'éco-organisme ALCOME est chargé de mettre en œuvre cette filière, notamment par des actions de sensibilisation, la mise à disposition d'outils de collecte (cendriers de poche ou dispositifs urbains) et un soutien financier pour les opérations de nettoyage et la valorisation des mégots collectés. Afin de mutualiser la démarche et d'assurer une cohérence à l'échelle du territoire, il est proposé que le Syndicat Mixte du Val de Loir, compétent en matière de collecte des déchets, assure la gestion et la signature du contrat avec ALCOME pour l'ensemble des communes membres.

Au cours des échanges, M. Ramauge s'interroge sur l'éventualité de coûts supplémentaires à terme pour la commune. M. Mourier indique que cela n'est pas certain et dépendra notamment du prix au kilo et de la fiscalité, précisant que le dispositif repose pour l'instant principalement sur de la communication et des supports de sensibilisation lors

d'évènements. Il suggère également de demander au Syndicat Mixte du Val de Loir quelles filières sont bénéficiaires ou déficitaires, certaines pouvant éventuellement entraîner des répercussions financières.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents

Résultat du vote : Pour : 14 (dont 2 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°3 : DCM 2026-011 – Convention de remboursement à la communauté de communes Sud Sarthe - Opération programmée d'amélioration de l'habitat « Sud Sarthe »

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la signature d'une convention avec la Communauté de communes Sud Sarthe dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mise en œuvre sur le territoire intercommunal depuis décembre 2022. Ce dispositif vise à accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de l'habitat, avec l'objectif de réhabiliter 188 logements à l'échelle du territoire. La Communauté de communes assure le suivi et l'animation de l'opération, avec l'appui de l'opérateur CITÉMÉTRIE, et attribue des aides financières complémentaires à celles de l'Agence nationale de l'habitat et du Département. La convention prévoit que les communes remboursent à la Communauté de communes les aides versées pour les logements situés sur leur territoire, sur la base d'un état récapitulatif annuel. Les projets doivent notamment permettre un gain minimal de deux classes énergétiques au diagnostic de performance énergétique.

Au cours des échanges, plusieurs interrogations sont soulevées concernant l'absence de montant plafond pour la participation communale. Il est évoqué que l'aide pourrait s'élever à environ 1 500 EUR par dossier, mais que la commune pourrait être exposée à un nombre important de demandes. M. Leduc souligne également que la commune ne participe pas à la sélection des dossiers, alors qu'elle connaît bien la situation locale. M. Mourier précise que le maire devrait recevoir chaque mois la liste des bénéficiaires mais ce n'est pas toujours le cas.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Résultat du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 6 (dont 2 pouvoirs)

POINT N°4 : Informations du maire et comptes-rendus des commissions

➔ ADJOINTS – INFORMATIONS :

➔ Voirie / STEP – Mme MARTINEAU

L'ensemble des projets du programme voirie et step de 2025 sont terminées. Le programme 2026 est en cours d'élaboration.

➔ Urbanisme / Environnement – M. LEDUC

École

Un projet est envisagé pour végétaliser les cours d'école en remplaçant une partie du béton par des plantations d'arbres et des espaces végétalisés. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des élèves tout en les associant au projet, notamment par leur participation aux plantations.

Cimetière

Plusieurs aménagements ont été réalisés au cimetière : installation de bancs pour le confort des visiteurs et mise en sécurité de deux petites chapelles. Les visiteurs soulignent d'ailleurs la qualité de l'entretien et la propreté du site.

Journée des têtes blanches

Journée jugée très réussie, avec une ambiance calme et conviviale et aucun retour négatif signalé.

Les participants ont particulièrement salué la qualité des repas et le travail du traiteur, ainsi que l'implication des personnes ayant contribué aux décorations et aux compositions florales.

Comité de pilotage de France Services

La fréquentation poursuit sa progression avec 6 100 passages en 2025, contre 5 753 l'année précédente.

En 2025, 201 familles ont été reçues au cours des 134 permanences « hors les murs » organisées dans notre commune. Les demandes des administrés portent principalement sur : impôts, CAF, URSSAF, démarches liées aux cartes d'identité et passeports, services départementaux, accompagnement social et dossiers de retraite, ces derniers étant plutôt chronophages.

Le dispositif mobilise une douzaine de partenaires et les acteurs notent une belle reconnaissance des permanences « hors les murs » par le public.

Préparation de la semaine d'information sur la santé mentale d'octobre

Dispositif national associé à la Semaine bleue (du 11 au 18 octobre).

Publics visés : personnes souffrant de troubles psychiques (schizophrénie, bipolarité, dépression, anxiété, ...), proches et aidants ; environ 3 millions de personnes seraient concernées par des situations de mal-être en France.

Les objectifs sont de sensibiliser, lutter contre la stigmatisation et informer le public sans aborder la santé mentale de manière trop technique ou stigmatisante.

Plusieurs pistes d'actions sont évoquées : activités sportives (vélo, marche etc.) associées à des temps de réflexion, ou organisation locale d'une projection de film suivie d'un débat (par exemple Les Rêveurs, à confirmer).

Une sensibilisation ou formation des secrétaires de mairie, souvent en première ligne dans l'accueil du public, est également envisagée.

⇒ Travaux / Réserve Communale – M. PONTONNIER

Colonnes semi-enterrées pour les déchets : Les colonnes semi-enterrées ont été installées la semaine dernière sur le parking de la voie Nouvelle mais ne sont pas encore fonctionnelles. Un couvercle jaune doit être remplacé par un couvercle vert et quelques défauts ont été constatés sur les cônes, notamment des lames plus courtes qui créent un léger désordre.

Restaurant de la mairie : Les travaux progressent. La chappe a été coulée dans la cuisine et la pose de la faïence dans les toilettes est en cours. Les prochaines étapes concernent la pose des faux plafonds et l'installation de l'éclairage dans la salle du restaurant. La livraison du bâtiment est espérée pour la fin du mois d'avril.

Bâtiment blanc : Le chantier est presque terminé. Il ne reste plus que les travaux de peinture à réaliser.

Club-house (Foot et Moto-club) :

Les plinthes ont été posées et les associations, notamment le moto-club, ont commencé les travaux de préparation avec le ponçage avant la mise en peinture.

Enfouissement des réseaux – rue du Docteur Renaud : La première tranche des travaux est terminée, les grosses tranchées ayant été réalisées. Il reste désormais les raccordements aux logements. La seconde tranche sera réalisée ultérieurement, les dossiers n'ayant pas été traités dans les délais par le Département. La commune avait pourtant effectué les démarches nécessaires dans les temps et avait accepté de prendre en charge cette seconde tranche afin

d'éviter de nouvelles perturbations pour les habitants. Des demandes de subventions seront néanmoins déposées et une réunion avec les élus départementaux est prévue pour évoquer ce dossier.

➔ **Communication – M. MOURIER**

La vidéo montrant l'atterrissage d'un hélicoptère du SMUR sur le terrain de football de la commune a rencontré un important succès, avec près de 30 000 vues. Cet atterrissage faisait suite à une intervention d'urgence liée à un accident survenu à Dissay-sous-Courcillon. Cette séquence a également permis d'informer la population que la commune est référencée comme zone d'atterrissage pour les hélicoptères de secours, ce qui peut faciliter les interventions d'urgence sur le secteur.

➔ **Point éco / santé / tiers-lieu « les ateliers de demain » - N. MOURIER**

Commerce et vie économique

L'association des commerçants (ACAR) s'est récemment restructurée avec la mise en place d'une co-présidence, avec l'ancienne présidente qui poursuit son engagement, et Nadège Bourdin, de plus en plus impliquée dans la gestion de l'association. Une réunion s'est tenue le 12 mars afin d'évoquer les prochaines actions, notamment la préparation de la journée événementielle du 26 avril, qui réunira la journée de la Terre, la brocante de l'ACAR, une exposition consacrée à Marcel Derulle et une exposition de véhicules anciens. L'association a par ailleurs été invitée à la soirée du commerce sarthois organisée par la CCI, à la suite de la visibilité obtenue grâce à la vidéo réalisée par LMTV autour de la quinzaine commerciale.

Du côté des services, des lockers Mondial Relay sont désormais en fonctionnement au Carrefour Express. Sur le plan économique, une nouvelle activité de soins esthétiques, "BeauT' marine", portée par Tiffany Bagiau, s'est installée sur la commune. Par ailleurs, Adrien Canta a créé une auto-entreprise de nettoyage de véhicules et de mobilier à domicile, « Auto'mobilier Services ».

Urbanisme

Une rencontre est prévue le vendredi 13 mars avec les étudiants de Master 2 en urbanisme à l'université du Mans, qui présenteront leur projet pour leur diplôme.

Santé

La question du recrutement de médecins reste une préoccupation importante. Des contacts sont maintenus avec le cabinet spécialisé dans le recrutement, il y a des pistes mais aucune concrétisation n'est encore confirmée. Monsieur le maire évoque l'hypothèse d'un recrutement d'un couple de médecins qui impliquerait un engagement financier plus importants de la commune.

Des échanges se poursuivent également avec l'association de Pontvallain. Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) porté par la communauté de communes, plusieurs actions sont en cours, notamment autour de la santé mentale, du bien vieillir et de l'enfance-jeunesse.

Projet "Année Marcel Derulle"

Le projet consacré au peintre Marcel Derulle continue de fédérer de nombreux acteurs locaux. Une exposition est prévue le 26 avril, en présence des petits-enfants de l'artiste, particulièrement ravis de l'engagement autour de cette initiative. Des interviews et captations vidéo d'anciens habitants sont programmées le 17 mars afin de recueillir des témoignages et anecdotes.

Projet "Les Ateliers de Demain"

Le projet progresse rapidement et les travaux sont désormais achevés. Un contrôle de conformité sécurité est prévu prochainement et l'arrêté d'ouverture du bâtiment sera pris le 13 mars. Une inauguration est envisagée le 30 août, en même temps que le forum des associations.

Le projet bénéficie d'un fort soutien bénévole : une journée d'action est prévue le 11 avril. L'aide pédagogique a également débuté, avec une première séance organisée dans la bibliothèque, permettant aux enfants de travailler pendant que les parents échangent entre eux. Les bénévoles de la bibliothèque sont particulièrement remerciés pour leur implication.

Une réunion sur le compostage est prévue le 24 mars avec les associations et le Syndicat Mixte du Val de Loir, avec l'espoir d'associer ce dernier à la journée de la Terre du 26 avril.

Le projet a également reçu de nombreux dons de matériel, notamment de Monique Delaporte, permettant d'équiper les ateliers. Les trois batteries de stockage et l'ombrière photovoltaïque sont désormais opérationnelles et permettent une quasi-autonomie énergétique du site. Le projet « Gègène » (réhabilitation d'un camping-car en camion buvette) continue d'avancer, l'ouverture du côté a été réalisée en profilé alu.

Actualités des associations

La vie associative est toujours aussi dynamique sur la commune. Le club VEAL a célébré ses 20 ans le 1er février. À la bibliothèque, une animation autour du puzzle a permis de réaliser deux puzzles de 500 pièces en binômes. Le club de billard américain poursuit son installation avec une ouverture envisagée au printemps. Le Refuge du Plessis travaille à un projet d'ouverture au public. Le comité des fêtes s'est doté d'un nouveau bureau et l'atelier couture poursuit ses activités, notamment la réalisation de trousse.

➔ Animation du territoire et Associations – M. HENRY

Un festival de musique est prévu le 16 mai, lors du troisième week-end du mois. Trois groupes sont programmés et une rencontre avec les organisateurs est prévue jeudi soir afin d'affiner l'organisation. Le thème retenu serait celui d'une « barbecue party », avec des braseros et une ambiance inspirée des mises en scène américaines, intégrant notamment la présence de motos et de flippers. Le projet reste encore à préciser dans ses détails, mais la tenue de l'événement est confirmée.

Concernant la Fête de la musique, qui tombera cette année un dimanche, aucune animation n'est encore arrêtée. Une coordination sera probablement nécessaire avec la fête de l'école publique organisée le même jour.

Pour le 13 juillet, les autorisations nécessaires ont été effectuées et le feu d'artifice ainsi que les animations sont validés. La question de l'accompagnement musical pour la retraite aux flambeaux reste toutefois en réflexion.

Enfin, le forum des associations se tiendra le dimanche 30 août. Il est envisagé de profiter de cet événement pour le coupler avec une mise en valeur du site des Ateliers de Demain, afin de rassembler les associations et de faire mieux connaître ce nouvel équipement communal.

POINT N°5 – QUESTIONS diverses

Aucune question n'est soulevée par les conseillers présents.

Séance levée à 21h13

Le maire,
Nicolas MOURIER

Secrétaire de séance,
Arnaud HENRY



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Arnaud Henry', is written over the printed name of the secretary.